

## La protection hygiénique de la coiffe du casque de type B

5

Dans le cadre de la dotation de casque de type B à l'engin, le service logistique met en place dans les CIS des protections de coiffe hygiéniques. Elles doivent être positionnées à l'intérieur de la coiffe et changées lorsqu'elles sont sales. Elles peuvent être utilisées sur toutes les missions nécessitant le port du casque de type B (Plusieurs SDIS les utilisent dont le SDIS 89).

### A- Caractéristiques techniques

Cette protection est réalisée en "non tissé" absorbant (agrée contact cutané, renforcé par une structure originale qui lui assure une mise en place simple et instantanée).

Produit d'hygiène spécifique pour la tête, jetable et biodégradable, elle s'adapte à tous types de casques. Elle est conçue de sorte qu'elle tapisse le fond du casque et y demeure sans y être fixée ni collée, par l'addition de 2 phénomènes purement mécaniques : souplesse/rigidité pour la prise en forme, élasticité/frottement, pour le maintien en place.

### B- Le besoin et l'utilité

L'intérieur du casque est souvent un véritable nid à microbes par l'accumulation de sueur, sébum, poussières. Avec le protège coiffe, cheveux et cuirs chevelus sont protégés, l'hygiène et le confort sont assurés, la coiffe reste toujours propre car une fois sale, il suffit de jeter cette protection et de la remplacer par une autre.



### C- Le positionnement:

- 1) Déplier la protection
- 2) Positionner la face non tissé côté tête
- 3) Plaquer la protection à l'intérieur de la coiffe
- 4) Laisser une protection en position lors du stockage du casque



**Le positionnement de la protection de coiffe à l'intérieur du casque n'est pas incompatible avec le port de la cagoule**